

2021_CT2_259

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable, déchets et cycle de l'eau - Cycle de l'eau et assainissement - Approbation du programme de travaux relatifs à la 2ème phase d'aménagement du réseau d'eaux usées de l'avenue Padovani sur la Commune de Vitrolles

Le 27 mai 2021, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase Municipal, Stade la Gardi, 1120 Avenue Marius Joly à Trets, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 21 mai 2021, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : AMAR Daniel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BIANCO Kayané – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – CESARI Martine – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CONTÉ Marie-Ange – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DELAVET Christian – DESVIGNES Vincent – DI CARO Sylvaine – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – JOISSAINS Sophie – KLEIN Philippe – LANGUILLE Vincent – PELLENC Roger – PENA Marc – PETEL Anne-Laurence – RUIZ Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – VENTRON Amapola – VINCENT Jean-Louis

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BENKACI Moussa donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice donne pouvoir à FREGEAC Olivier – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à CIOT Jean-David – CHARRIN Philippe donne pouvoir à CESARI Martine – DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FERNANDEZ Stéphanie donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – FILIPPI Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges – GARCIN Eric donne pouvoir à PETEL Anne-Laurence – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CESARI Martine – HUBERT Claudie donne pouvoir à PENA Marc – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à PELLENC Roger – MALLIÉ Richard donne pouvoir à VENTRON Amapola – MARTIN Régis donne pouvoir à VINCENT Jean-Louis – MERCIER Arnaud donne pouvoir à DELAVET Christian – MORBELLI Pascale donne pouvoir à AMAR Daniel – PAOLI Stéphane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – POUSSARDIN Fabrice donne pouvoir à DESVIGNES Vincent – SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé – TAULAN Francis donne pouvoir à BIANCO Kayané

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BURLE Christian – GOMEZ André – RAMOND Bernard – ROVARINO Isabelle – ZERKANI-RAYNAL Karima

Secrétaire de séance : BIANCO Kayané

Monsieur Frédéric GUINIERI donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Environnement, cadre de vie, développement durable, déchets et cycle de l'eau Cycle de l'eau et assainissement

■ Séance du 27 mai 2021

06_6_07

■ Approbation du programme de travaux relatifs à la 2^{ème} phase d'aménagement du réseau d'eaux usées de l'avenue Padovani sur la Commune de Vitrolles

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le réseau de collecte d'eaux usées de l'avenue Padovani dessert une zone commerciale de Vitrolles.

Le collecteur en partie très endommagé (défaillance structurelle et d'étanchéité) a bénéficié sur une partie de son linéaire, d'une 1^{ère} phase de travaux de réhabilitation sans tranchée en 2020 sous la conduite de la Direction de l'Eau, de l'Assainissement et du Pluvial du Territoire du Pays d'Aix.

Il s'agit en 2021, d'engager la 2^{ème} phase de travaux de réhabilitation permettant de terminer cette opération. Les travaux de cette 2^{ème} phase portent sur :

- . la création d'un regard de tête de réseau et le renouvellement de tampons eaux usées,
- . le curage, l'inspection, la préparation du support à la réhabilitation (fraisage) et le gainage d'un linéaire de 360 mètres en diamètre 200 mm,
- . la réhabilitation des regards de visite, le curage et l'inspection télévisée des branchements eaux usées présents sur le linéaire de collecteur à gainer.

Les travaux objet de cette 2^{ème} phase d'opération sont programmés à l'été 2021, pour un montant estimé à 150.000 €TTC.

A titre d'information, le plan de financement prévisionnel de cette 2^{ème} phase d'opération est le suivant :

ORGANISMES	MONTANTS
Financement externe	
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse - Programme de financement « Contrat Métropolitain » (50% du montant €HT)	62.500 €
Autofinancement	
Métropole Aix-Marseille-Provence	87.500 €
TOTAL TTC	150.000 €

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_259-DE
Date de télétransmission : 10/06/2021
Date de réception préfecture : 10/06/2021

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

Vu

- Le Code général des collectivités territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°FBPA 054-9156/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 décembre 2020 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- L'avis de la Commission de Territoire Environnement, déchets et cycle de l'eau du 11 mai 2021.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient d'approuver le programme de travaux relatifs à la 2^{ème} phase d'aménagement du réseau de collecte des eaux usées de l'avenue Padovani sur la Commune de Vitrolles.

Délibère

Article 1 :

Est approuvé le programme de travaux relatifs à la 2^{ème} phase d'aménagement du réseau de collecte des eaux usées de l'avenue Padovani sur la Commune de Vitrolles.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 150.000 € TTC.

Article 2 :

Madame le Président du Territoire du Pays d'Aix, ou son représentant, est autorisé à signer tous documents relatifs à la réalisation des travaux relatifs à la 2^{ème} phase d'aménagement du réseau de collecte des eaux usées de l'avenue Padovani sur la Commune de Vitrolles.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget annexe de l'Assainissement en Délégation - Territoire du Pays d'Aix en section d'Investissement : opération budgétaire 2019200100, nature 21532.

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable, déchets et cycle de l'eau - Cycle de l'eau et assainissement - Approbation du programme de travaux relatifs à la 2ème phase d'aménagement du réseau d'eaux usées de l'avenue Padovani sur la Commune de Vitrolles

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	53
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	53
Majorité absolue	27
Pour	53
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI



Signé, le **04 JUIN 2021**